

CANADIAN DELEGATION TO THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY
(FIFTEENTH SESSION)
DELEGATION DU CANADA AUPRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES
(QUINZIEME SESSION)

TEXTE PRELIMINAIRE

PRESS RELEASE
COMMUNIQUE DE PRESSE
No. 42

PRESS OFFICE
BUREAU DE PRESSE
750 3ème avenue
YU 6-5740

Déclaration de monsieur Martial Asselin, M.P.,
représentant canadien à la quatrième commission
de l'Assemblée Générale, le 18 avril 1961

Rapport du Conseil de Tutelle-
Cameroun sous administration
britannique - Question No. 13
à l'ordre du jour

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'intérêt et le plus grand soin que ma délégation a étudié le rapport du commissaire des Nations Unies chargés de la surveillance des plébiscites au Cameroun méridional et septentrional sous administration du Royaume Uni. Nous avons également prêté grande attention aux différents documents qui nous ont été présentés par la république du Cameroun et le Royaume Uni sur cette question, ainsi qu'aux différentes déclarations qui ont été faites depuis l'ouverture du présent débat, et plus spécialement à celles du commissaire des Nations Unies, du distingué ministre des affaires étrangères de la république du Cameroun et enfin du distingué représentant de la puissance administrante.

Qu'il me soit d'abord permis, monsieur le président, de m'associer de tout coeur, au nom de ma délégation, aux témoignages que l'on a rendus ici à monsieur l'ambassadeur Abdoh, pour la qualité et l'objectivité du rapport qu'il nous a présenté. Tous ont été unanimes à reconnaître l'honnêteté, la sincérité, le désintéressement et l'impartialité dont l'ambassadeur Abdoh a fait preuve dans son rôle de commissaire aux plébiscites. Cette